

Nombre potentiel d'années à la retraite

Le nombre potentiel d'années à la retraite reflète l'espérance de vie restante à partir de l'âge moyen de sortie du marché du travail. Cet indicateur montre comment le système de pension et la sortie du marché du travail s'articulent et met en évidence les pressions financières liées au système de pension dans un contexte de vieillissement de la population. **Les hommes peuvent généralement s'attendre à passer moins d'années à la retraite que les femmes (graphique 4.10).** Selon les calculs les plus récents, le nombre potentiel d'années à la retraite dépasse les 25 années pour les femmes en Autriche, en Belgique, en France, en Italie et au Luxembourg (graphique 4.10.A). Il excède les 20 ans pour les hommes en Autriche, en Belgique, en Espagne, en Finlande, en France, en Grèce, en Italie et au Luxembourg (graphique 4.10.B). Le nombre potentiel d'années à la retraite est remarquablement bas pour les femmes – moins de 20 ans – au Chili, en Corée, en Islande, au Mexique, au Portugal et en Turquie, et pour les hommes – moins de 15 ans – en Corée, en Estonie, au Mexique et au Portugal.

En moyenne, les femmes peuvent escompter passer près de 4,5 ans de plus que les hommes à la retraite (graphique 4.10). Dans la plupart des pays d'Europe orientale, cet écart entre les sexes est d'au moins 6 ans et, au Japon, il est supérieur à 6 ans. Cette période de retraite plus longue expose les femmes âgées à la pauvreté, en raison du lien qui existe dans de nombreux systèmes entre les pensions et les revenus antérieurs et de l'écart de rémunération par rapport aux hommes observé dans tous les pays de l'OCDE. De plus, l'indexation des pensions sur les prix mise en place dans de nombreux pays signifie que les personnes du quatrième âge, qui sont en majorité des femmes, deviennent relativement plus pauvres pendant leur retraite.

Le nombre potentiel d'années à la retraite pour les femmes des pays émergents varie de 20 ans au Brésil et en Fédération de Russie à 15 ans en Afrique du Sud (graphique 4.10.A). Les écarts sont moins grands en ce qui concerne les hommes, qui peuvent escompter passer 12 à 13 années à la retraite (graphique 4.10.B). Si l'âge effectif de sortie de la vie active des femmes au Brésil est inférieur de plus de six ans à celui des hommes, en Fédération de Russie, la différence est de près de trois ans.

Le nombre potentiel moyen d'années à la retraite dans les pays de l'OCDE a augmenté au fil des ans. En 1970, dans les pays de l'OCDE, les hommes passaient en moyenne 11 années à la retraite ; en 2012, cette moyenne était passée à 18 ans (graphique 4.11.B). Le nombre potentiel d'années à la retraite est supérieur pour les femmes ; il est passé en moyenne de 15 ans en 1970 à 22,5 ans en 2012 (graphique 4.11.A).

L'augmentation du nombre moyen d'années à la retraite entre 1970 et 2012 est due à la fois à une baisse de l'âge effectif de sortie de la vie active et à une longévité accrue. L'âge effectif de sortie de la vie active a progressivement

diminué de 1970 à la fin des années 90, tant pour les femmes que pour les hommes. Après quelques années de relative stabilité, l'âge effectif moyen de sortie de la vie active a commencé à augmenter lentement à partir de 2004. L'espérance de vie à l'âge de sortie effective de la vie active a enregistré une hausse considérable pendant cette période, particulièrement pour les femmes et, au cours des vingt dernières années, pour les hommes également. Ces dernières années, cette hausse a été quasiment égale à celle de l'âge effectif de sortie du marché du travail, et le nombre potentiel d'années à la retraite s'est stabilisé.

Définition et mesure

Le nombre potentiel d'années à la retraite correspond à l'espérance de vie restante à partir de l'âge effectif de sortie de la vie active pour les hommes et les femmes.

L'âge effectif moyen de sortie de la vie active correspond à la moyenne pondérée des sorties (nettes) du marché du travail à des âges différents sur une période de cinq ans pour des travailleurs initialement âgés de 40 ans et plus. Afin de faire abstraction des effets de composition liés à la structure par âge de la population, les sorties sont des estimations fondées sur la variation des taux d'activité plutôt que sur les niveaux de main-d'œuvre. Ces changements sont calculés pour chaque cohorte (fictive) et répartis dans des groupes d'âge de cinq ans. Pour un examen plus détaillé, voir OCDE (2013).

Le nombre potentiel d'années de vie supplémentaires est calculé d'après les données de la révision de 2012 des Perspectives de la population mondiale de l'ONU.

Pour en savoir plus

OCDE (2013), *Panorama des pensions 2013 – Les indicateurs de l'OCDE et du G20*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/pension_glance-2013-fr.

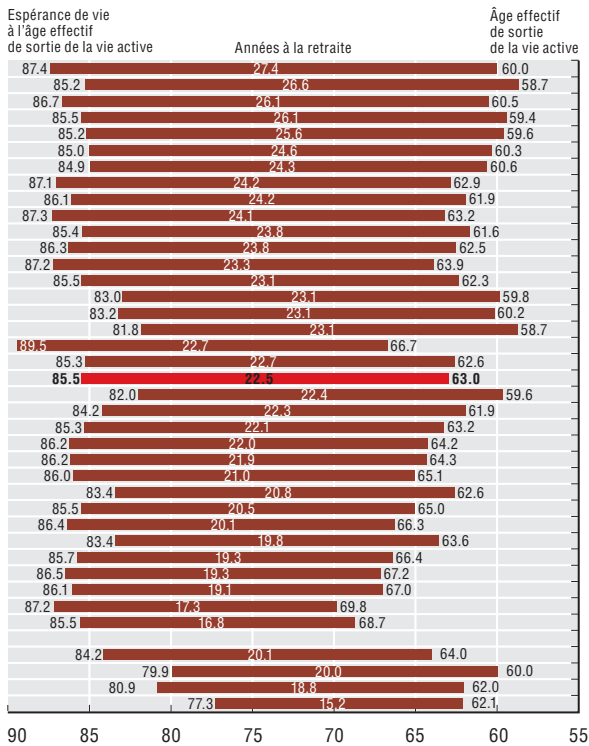
Notes des graphiques

Graphique 4.10 : 2011 pour le Brésil et 2010 pour la Chine, 2009 pour le Chili et 2008 pour les femmes en Turquie au lieu de 2012.

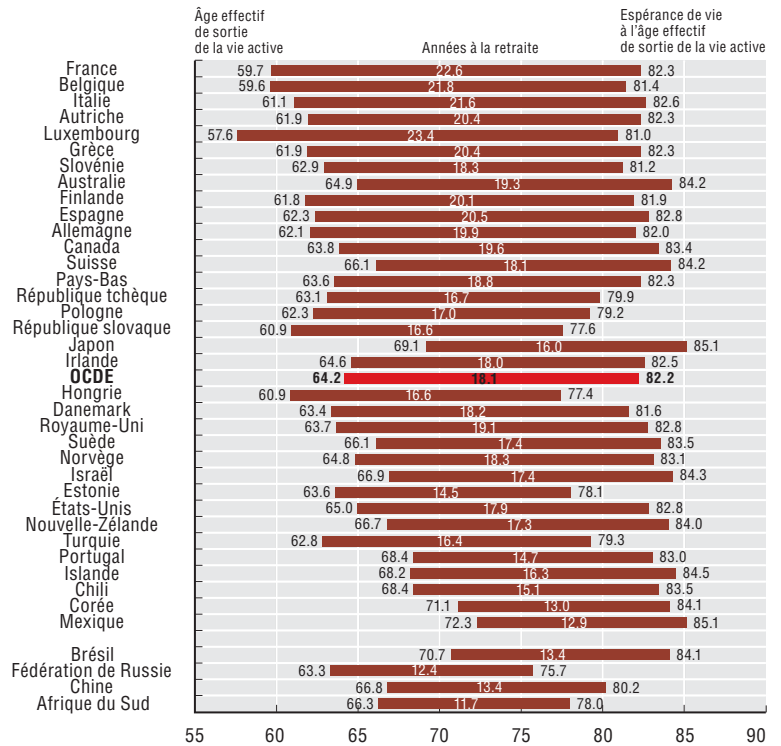
Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

4.10. Les femmes passent en moyenne presque cinq années de plus à la retraite que les hommes

Partie A. Nombre estimatif d'années de retraite, femmes (↘), 2012

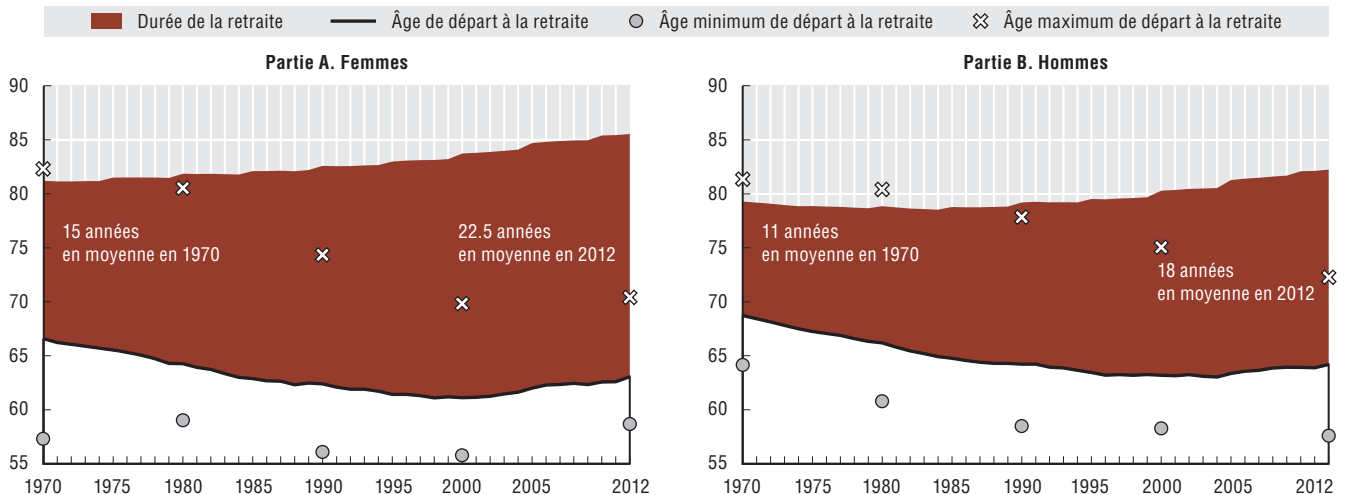


Partie B. Nombre estimatif d'années de retraite, hommes, 2012



4.11. Dans les pays de l'OCDE, les femmes (et les hommes) passent en moyenne 7.5 (et 8) années de plus à la retraite en 2012 qu'en 1970

Évolution de l'âge de sortie de la vie active et du nombre d'années à la retraite, 1970 à 2012, moyenne OCDE



Source : Panorama des pensions de l'OCDE 2013 (www.oecd.org/fr/retraites/panoramadespensions.htm) : les estimations de l'espérance de vie sont issues de la révision de 2012 des Perspectives de la population mondiale de l'ONU.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932994757>



Extrait de :
Society at a Glance 2014
OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/soc_glance-2014-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Nombre potentiel d'années à la retraite », dans *Society at a Glance 2014 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/soc_glance-2014-15-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.